

Enjeu : Risques majeurs

Objectifs généraux	N°	Pistes d'actions	Niveau d'ambition 1	Niveau d'ambition 2	Niveau d'ambition 3
15. Améliorer la connaissance des risques d'inondation et le partage de l'information					
SDAGE C-1.1	86	Améliorer et consolider la connaissance sur les zones inondables du bassin versant (débordements de cours d'eau, remontées de nappes)	TRI	Affluents	Vallée fluviale
d 20 PGRI, d 1A-2,3 SLGRI	87	Identifier les secteurs soumis à un aléa ruissellement et érosion fort et cartographier les axes de ruissellement potentiels	Etat des lieux des études existantes	Inciter les collectivités compétentes à affiner la connaissance sur les phénomènes lors de l'élaboration des documents d'urbanisme	
	88	Mettre à jour les bases de données recensant les aménagements d'hydraulique (structurante et douce) pour maîtriser le ruissellement	renseignées par les MO des études	Centralisée par l'EPTB	
PGRI Obj 3 Orientation 8 D2	89	Etudier les enjeux et leurs évolutions au sein des zones inondables notamment sur les aspects humains, économiques et environnementaux	TRI	ZI et de submersions	
SDAGE C-1.2? C-4.1 / PGRI Obj 2 - Orient.3 - D6	90	Recenser les zones naturelles d'expansion de crues (Croisement PPRI avec l'occupation des sols)			
		...			
16. Rendre prioritaire l'intégration des risques d'inondation dans les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme					
SLGRI 3 C-17.3	91	Intégrer le risque dans les documents d'urbanisme et accompagner les structures compétentes pour une meilleure prise en compte des risques (SCoT/PLUi (révision et élaboration))			
	92	Veiller à la prise en compte des interactions entre les risques d'inondation et les autres risques majeurs dans les documents d'urbanisme			
		...			
17. Limiter le ruissellement en zones urbaines et rurales et limiter les transferts (transversal avec enjeux Qualité des eaux/Milieus)					
SDAGE C-3.1	93	Réaliser des programmes de maîtrise du ruissellement dans les sous-bassins à risque en privilégiant les techniques de ralentissement dynamique et en veillant à la préservation des milieux	sous-bassins à aléa fort	autres sous-bassins	
SDAGE A-4.3, d13 PGRI	94	Recenser et favoriser le maintien des éléments fixes du paysage jouant un rôle hydraulique, des prairies, zones enherbées et boisées en les classant dans les documents d'urbanisme (zones agricoles protégées, OAP, espaces boisés classés)			
	95	Identifier les sous-bassins où l'érosion des sols et le ruissellement qui en découle peut compromettre l'atteinte du bon état			
SDAGE A-4, D-5	96	Accompagner les exploitants agricoles dans la modification des pratiques culturales pour limiter les transferts vers les milieux superficiels	sur les parcelles en bordure de cours d'eau	sur les bassins versants sensibles au phénomène de ruissellement et d'érosion	à l'échelle du BV
		...			
18. Poursuivre le développement d'une culture du risque et de la prévention et anticiper la préparation de la gestion de crise					
PGRI Obj 3 Orientation 10	97	Accompagner les collectivités pour qu'elles remplissent leurs obligations réglementaires d'information préventive (DICRIM, affichage du risque, repères de crues, obligation d'information PPR)	TRI	PPR prescrit ou approuvé	BV (cf. D26 PGRI)
	98	Renforcer la préparation à la gestion de crise	Communes (PCS)	EPCI à FP (PiCS ou plan d'entraide)	
		...			
19. Renforcer la cohérence entre les politiques de gestion et de prévention des risques fluviaux et littoraux en lien avec le changement climatique					
	100	Poursuivre les réflexions sur les démarches de repli stratégique dans les zones menacées par le recul du trait de côte en veillant à ne pas aggraver le risque ou en créer de nouveaux			
		...			
20. Respecter le fonctionnement dynamique du littoral dans la gestion du trait de côte? (SDAGE D-3) (transversal avec enjeu Milieus)					
SDAGE D-6.1	101	Privilégier les méthodes douces de gestion du trait de côte pour limiter les impacts écologiques sur les milieux naturels			
		...			